

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

4
2014

DIACHRONIQUES

GUERRE, LANGUE
ET SOCIÉTÉ

Il Siouffi – 979-10-231-0907-8



GUERRE, LANGUE
ET SOCIÉTÉ**OLIVIER SOUTET**

Présentation

HÉLÈNE BIULes traductions espagnoles de Végèce et Frontin
au xv^e siècle. Questions de lexique**SOPHIE VANDEN ABEELE-MARCHAL**Mots de guerre et guerre de mots chez Vigny : « Je m'en lave
les mains, lavez vos noms »**JOËLLE DUCOS***L'Argot de la guerre* d'Albert Dauzat, un siècle après**AVIV AMIT**La première guerre mondiale et les langues régionales
en France**GÉRARD REBER**

L'évolution de la langue militaire allemande après 1918

SAMIR BAJRIĆ & DUBRAVKA SAULAN

Le croate et le serbe entre deux terminologies militaires

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

Diachroniques

n° 6 – 2016

Revue de linguistique française diachronique

FERDINAND BRUNOT,
LA MUSIQUE ET LA LANGUE

Ferdinand Brunot,
la musique et la langue
Autour des Archives de la parole
de Ferdinand Brunot



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN PAPIER : 979-10-231-0551-3

PDF complet – 979-10-231-0886-6

TIRÉS À PART EN PDF :

Soutet – 979-10-231-0900-9

I Luna – 979-10-231-0901-6

I Picard – 979-10-231-0902-3

I Labussiere – 979-10-231-0903-0

I Buffard-Moret – 979-10-231-0904-7

II Leonard – 979-10-231-0905-4

II Thibault – 979-10-231-0906-1

II Siouffi – 979-10-231-0907-8

Maquette initiale : Compo-Méca

Réalisation : 3d2s – Emmanuel Marc Dubois (Issigeac)

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Préface

Joëlle Ducos & Gilles Siouffi

EA 4509 Sens Texte Informatique Histoire

Université Paris-Sorbonne

Les archives sonores de Ferdinand Brunot, accessibles sur le site Gallica de la BnF¹, réunissent une documentation précieuse pour l'histoire du français et de ses variations régionales, mais aussi pour les ethnomusicologues. En 1911, alors qu'il était déjà titulaire de la chaire, créée pour lui, d'Histoire de la langue française à la Sorbonne, Ferdinand Brunot y fondait, avec l'aide de l'industriel Émile Pathé, des *Archives de la parole*, inaugurées d'ailleurs par un discours qu'il a personnellement prononcé et enregistré selon les toutes nouvelles techniques. Il s'agissait pour Brunot de garder trace du maximum de témoignages de ce qu'était la langue française (et ses variantes) en son temps, lui qui déplorait dans *l'Histoire de la langue française* (dont le premier tome était paru chez Armand Colin en 1905) qu'on ne disposât d'aucun témoignage de ce qu'a été dans l'histoire la langue orale, alors qu'il jugeait que c'était là que se trouvaient les éléments essentiels permettant de rendre compte de l'évolution des langues. Passionné par le travail de l'abbé Rousselot, qui avait mis au point un appareil d'enregistrement, avait créé en 1897 au Collège de France un laboratoire de phonétique expérimentale et s'intéressait également (à l'occasion d'une thèse soutenue en 1891) aux particularités phonétiques des patois, Ferdinand Brunot présentait tout ce que l'attention précise aux sons et aux spécificités de la parole pouvait apporter dans le cadre d'une remise en cause des principes de l'école néogrammaticienne. Les *Archives de la parole* se pensaient comme le

1. <http://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot-1911-1914> (dernière consultation en octobre 2016). Ce corpus est amené à s'enrichir encore.

répertoire de toutes sortes de réalisations orales de la langue (et des « patois »), dans des situations aussi différentes que possible, et avec des locuteurs appartenant eux aussi à des mondes très différents, du paysan du Berry à l'actrice de la Comédie-Française Cécile Sorel.

En 1912 et 1913, il mena deux grandes campagnes d'enregistrement, l'une dans les Ardennes (juin et juillet 1912), et l'autre en Berry (juin 1913) et en Limousin (août 1913). Ces campagnes ont été très documentées par Brunot lui-même, et son assistant Charles Bruneau, originaire d'une enclave wallonne des Ardennes. De nombreux documents photographiques sont là pour retracer l'atmosphère des déplacements de l'équipe, la machine juchée sur la galerie d'une voiture, puis installée sur la place publique des villages, où chacun, à tour de rôle, venait donner récit, témoignage, recette de cuisine ou chanson. Le projet devait naturellement se continuer en 1914 si les événements n'y avaient pas mis obstacle. À l'autre bout de l'Europe, en effet, en Hongrie, un autre duo pratiquait depuis 1905 une démarche similaire, sur le folklore musical : celui que constituaient Béla Bartók et Zoltán Kodály. À l'été 1914, Bartók vint d'ailleurs voir Brunot à Paris pour lui présenter ses enregistrements et envisager une coopération – qui n'eut malheureusement pas lieu. Brunot était féru de musicologie et c'est le doyen Brunot qui permit d'ailleurs qu'il y ait une chaire de la musicologie à la Sorbonne.

De Brunot, il nous reste donc essentiellement, outre les enregistrements réalisés à Paris auprès de personnalités célèbres, les deux collectes de 1912 et 1913. Un siècle plus tard, la conservation de ce patrimoine mis à disposition par la BnF est l'occasion pour des chercheurs de plusieurs disciplines de les découvrir à nouveau. Une journée d'étude eut lieu à la BnF le 17 juin 2011 pour commémorer le centenaire des *Archives de la parole*. De grands spécialistes de l'histoire institutionnelle de la linguistique au xx^e siècle, tels Jean-Claude Chevalier, Pierre Encrevé ou Gabriel Bergougnieux, ont apporté leur regard sur cet événement fondateur. À la Sorbonne, « maison » de Ferdinand Brunot, nous avons organisé le 9 novembre 2013 une journée centrée sur la campagne du Limousin et du Berry,

avec l'idée de croiser, à propos de ces archives, le regard de linguistes et celui de musicologues. Cette journée a été organisée avec le concours des équipes Sens, Texte, Informatique, Histoire (EA 4509) et Patrimoines et Langages musicaux (EA 4087) de l'université Paris-Sorbonne, ainsi que le Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin (Olivier Durif) et le département de l'audiovisuel de la BnF (Pascal Cordereix). Le présent numéro de *Diachroniques* réunit les communications présentées lors de cette journée.

L'enjeu était de confronter les approches méthodologiques (en linguistique et musicologie) pour l'analyse des enregistrements, d'évaluer l'apport de Ferdinand Brunot et de ses enregistrements pour l'histoire du français et de ses variétés, en tant que corpus linguistique oral, et de poser les questions que fait émerger l'élaboration d'une mémoire historique de l'oral par les pratiques régionales du chant.

Il s'agissait d'abord d'étudier le matériau sonore et linguistique. Pour un linguiste, plus généralement un spécialiste de sciences humaines, c'est souvent l'enjeu de départ. Tous les participants de la journée l'auront noté : aller au contact des enregistrements laissés par Ferdinand Brunot n'est pas chose facile. La qualité sonore est souvent très médiocre. On se demande parfois si c'est le disque lui-même qui est abîmé, ou les conditions d'écoute des sites sur lesquels ils sont disponibles (Gallica et Europeana²) qui restent insatisfaisantes. Surtout, l'écoute de ces enregistrements fait apparaître l'immensité du fossé qui nous sépare, nous autres francophones, de ce qui est désormais le XXI^e siècle, d'un monde qui n'est pourtant éloigné de nous que de cent ans. Tout, en termes de pose de voix, de hauteurs, de débit, d'articulation, d'accentuation, de réalisations phonétiques ou mélodiques, nous parle d'ailleurs. Linguistes comme musicologues, certains pourtant habitués des terrains lointains, y ont trouvé source d'étonnement. Est-ce donc de ce monde que le français d'aujourd'hui est issu ?

2. www.europeanasounds.eu/fr/actualites-fr/the-origins-of-the-audiovisual-department-at-the-bnf-ferdinand-brunot-and-the-archives-de-la-parole (dernière consultation en octobre 2016).

DISQUE A. P. SÉRIE D N° 1 *Perry* ¹¹⁸ *Bis*

Enregistré

Enregistrement

Nom *Moutard*
 Prénoms *Félicité Amélie*
 Sexe *féminin*
 Age *81* Profession *Cultivatrice*
 Lieu de naissance *Briantes*
 Domicile *Briantes*
 A habité à *Briantes*
 Voyage _____
 Service militaire _____
 Domicile des parents _____
 Patrie du père } *à Briantes*
 - de la mère }

Date *28 Juin 1913*
 Lieu *La Châtre (Indre)*
 Nature du sujet *Chanson Les Verrres d'Amères*
 Langue *Français et un autre chanson*
 Dialecte _____
 Appareil *à disque*
 Diaphragme *de la bonne*
 Pavillon *N° 2*
 Ingénieur *Ravenet*
 Linguiste *F. Brunot*

Observations: *voix forte et nette*

Texte

Transcription ou Traduction

(Noms, profession du traducteur)

Fig. 1. Notice série D, Paris, Bibliothèque de France

Ces enregistrements se présentent sous la forme de disques numérotés au sein de séries et des notices indiquent la plupart du temps – mais pas toujours – les noms, âge, sexe, origine, profession des personnes enregistrées, en accompagnant ces renseignements d'un certain nombre de rubriques inégalement remplies (la rubrique « dialecte », par exemple, étant souvent peu remplie).

En guise d'« ouverture », Olivier Soutet évoque la personnalité de Ferdinand Brunot, son rôle pour la Faculté des Lettres de la Sorbonne et sa place dans la lignée des grands grammairiens. Il souligne son intérêt pour la langue orale, à rebours de ce que Brunot appelle le « déterminisme philologique ».

Une première section, que nous avons intitulée « La mémoire du chant », présente ensuite les contributions portant sur les chansons que nous livrent les archives des campagnes du Berry et des Ardennes. En effet, l'une des surprises que nous réservent les *Archives* est l'importance des parties chantées que nous ont proposées les informateurs par rapport aux enregistrements de voix parlée. Témoignage musical, linguistique, poétique ? On est souvent à mi-chemin.

Paola Luna, doctorante en ethnomusicologie, s'intéresse à la méthode de Ferdinand Brunot et de Charles Bruneau et la compare à celle de l'ethnomusicologie contemporaine. Elle souligne la permanence des questions sur l'authenticité, la spontanéité et les modes de classement pour une description la plus précise et la plus révélatrice du corpus.

Annie Labussière, spécialiste de la voix nue, analyse quelques exemples de modulation du chant dans les Archives sonores. Elle commente tout spécialement la « briolée aux bœufs », c'est-à-dire les modulations de la voix accompagnées de chant, de paroles et de cris qu'émet le laboureur pour faire avancer les bœufs.

La briolée fait aussi l'objet d'une partie du propos de François Picard, musicologue qui étudie principalement des terrains extra-européens ; il nous présente ici le détail des enregistrements laissés par Brunot, puis se livre à une analyse mélodique et

acoustique de certains d'entre eux. Une incursion dans la « section des interprètes » et une analyse des enregistrements d'Apollinaire et de Cécile Sorel lui permettent par la suite de montrer la différence entre marqueurs sociaux et travail sur les accents (notamment d'intensité et de hauteur), à une époque où ces traits étaient encore très mobilisés, dans la parole travaillée comme dans la parole spontanée.

Spécialiste de versification, Brigitte Buffard-Moret envisage moins la musique que les différents paramètres (mètres, rimes, assonances, structures...) qui caractérisent les chansons enregistrées par Brunot et se demande si on peut les rapprocher de la poésie populaire. Elle remarque que, dans la collecte réalisée par Brunot, se côtoient en réalité des chansons authentiques du terroir, souvent écrites en patois ou dans un mélange de patois et de français, et des chansons plus ou moins composées ou retravaillées par des chansonniers professionnels. Ainsi le rapport à la contrainte n'est-il pas toujours le même. Une étude attentive permet, quoi qu'il en soit, d'enrichir notre connaissance des modes de versification de chansons destinées avant tout à une réalisation orale et de montrer la différence existant entre logique de la chanson et logique de la poésie populaire.

La deuxième section, intitulée « La mémoire de la parole », met en rapport les archives sonores avec *l'Histoire de la langue française*, l'*opus magnum* de Brunot. Elle réunit les contributions d'historiens de la langue et de dialectologues. Entre parole et langue, quels sont les rapports, quel est le trajet méthodologique ? Dans le dialogue qui a suivi la journée, le linguiste Jean Léo Léonard relevait que, selon lui, la linguistique s'était construite sur l'oubli de toutes sortes de perspectives présentes dans l'enquête de Brunot, notamment le rapport aux communautés.

En dialectologue épris des aires linguistiques en contact et des langues en danger, notamment dans le domaine d'oïl, il ne pouvait qu'être intéressé, non seulement par la richesse de la collecte effectuée par Ferdinand Brunot dans le « liseré » entre wallon et autres parlers d'oïl (champenois, « français » oral moyen) en 1912, mais aussi par certaines spécificités

méthodologiques de cette collecte. Celle-ci lui rappelle certains paradigmes de l'actuelle « documentation des langues en danger », ainsi que la recherche aujourd'hui menée autour des micrototalités exemplaires, par le biais de la notion d'ethnotexte, notamment. Il propose également dans son article une analyse des variables dialectales relatives à deux lieux documentés par Brunot : Gérouville et Bohan. Ici, Jean Léo Léonard montre que le souci d'enregistrer la parole la plus spontanée possible a permis à Brunot de faire apparaître une gamme variationnelle très riche, en termes de répertoires.

Comment caractériser, à vrai dire, ce que parlent ou ce que chantent les personnes enregistrées par Brunot ? André Thibault note qu'on trouve parfois sur les documents les étiquettes « français patoisé » ou « français dialectal », mais sans justification particulière... Dans sa contribution, il s'est concentré sur un bloc d'enregistrements effectués dans le département de l'Indre (relevant de ce qu'il nomme finalement le « français populaire rural berrichon du début du siècle dernier »), en présentant une sélection de phénomènes phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux que ces documents recèlent. Tout en retrouvant certains traits qui sont documentés par des sources écrites, tels les « ouïsmes », la particule interrogative *-t'i*, etc., ce qui a fasciné André Thibault, c'est d'*entendre* les réalisations de ces traits venus de l'histoire, alors qu'ils sont pour la plupart aujourd'hui étiquetés comme des diastratismes d'outre-Atlantique, et de découvrir la finesse d'une phonétique que la graphie, souvent, écrase ou laisse dans l'ombre.

Pour terminer, Gilles Siouffi situe ces enregistrements par rapport à la démarche de l'ouvrage par lequel Ferdinand Brunot reste somme toute le plus connu : l'*Histoire de la langue française*. Pour lui, les Archives sonores confirment que, pour Brunot, l'expérience de la *parole* était aussi décisive, sinon plus, que celle de la « langue ». Rappelant que ses enregistrements s'inscrivent dans la continuité de l'innovation technique apportée par l'abbé Rousselot, il montre que, selon lui, l'histoire de la langue doit se diviser en évolution de culture et évolution spontanée par la

parole. En effet, la parole est une résistance à la norme, ce qui amène Brunot à une méthodologie : l'induction vers l'histoire à partir de l'observation du présent.

Nous espérons que ces contributions réveilleront l'intérêt légitime qu'appellent selon nous ces archives uniques, qui, non seulement permettent d'approcher la réalité linguistique et ethnomusicologique de régions de la France au début du xx^e siècle, mais sont aussi susceptibles de nourrir la réflexion contemporaine sur la langue, la parole et la musique.

Deuxième partie

La mémoire de la parole :
des archives sonores à
l'Histoire de la langue française

Ferdinand Brunot : entre langue et parole

Gilles Siouffi

EA 4509 Sens Texte Informatique Histoire

Université Paris-Sorbonne

Ferdinand Brunot était un grand linguiste, mais aussi un grand amoureux des mots, des sons et de la parole. Dans cette contribution, je voudrais montrer comment l'intérêt pour la parole a constamment accompagné la réflexion sur la langue de Brunot, a nourri sa recherche, ses investigations dans les périodes reculées, non sans attiser aussi quelques frustrations qui, par les campagnes d'enregistrement qu'il a menées, ont pu parfois être un peu compensées.

Si Brunot constitue aujourd'hui une inspiration majeure, aussi bien pour les diachroniciens que pour les grammairiens travaillant en synchronie – et plus généralement pour tous ceux qui s'efforcent de « penser » le fonctionnement de la langue, en allant au-delà du relevé ou de l'analyse des formes, c'est qu'il a su croiser dans son approche une multiplicité de dimensions différentes, et notamment faire dialoguer langue et parole, ce qui est toujours difficile pour un linguiste – on pourrait même dire la principale difficulté. Comme l'a écrit Jean-Claude Chevalier, « l'analyse formaliste hérisse Ferdinand Brunot: il y voit un réductionnisme et par là un risque de fanatisme » (Chevalier 2005 : 130). On peut décrire son *Histoire de la langue française* qui a été fortement critiquée à sa sortie, notamment par Bally qui lui a reproché, entre autres, d'avoir mêlé diachronie et synchronie (Chevalier 1994), comme la synthèse de trois points de vue, ou de trois façons de voir son objet : un point de vue philologique « interne », traditionnel, que Brunot continue d'assumer, le point de vue de la « culture de la langue », que Brunot met sans cesse en avant pour montrer toute la part

d'artifice qu'il y a dans ce qu'on peut appeler « la langue » à partir du moment où l'on sort de la simple considération des parlers spontanés – point de vue qu'il considère comme devenant premier, s'agissant du français, à partir du *xvi^e* siècle, et enfin le point de vue des usagers, ce qui implique la parole.

Ce point de vue des usagers est difficile à mobiliser dans les époques les plus reculées, par manque de documentation, mais on voit bien que, dès que Brunot en dispose, il sollicite au maximum tout ce qui peut aller dans ce sens, que cela provienne du lieu qualifié aujourd'hui de « métalinguistique », du lieu littéraire, du lieu scientifique, ou de lieux profanes qu'il a été l'un des premiers à explorer. Au fil du temps, cette orientation s'est révélée toujours plus accentuée. Alors que les premiers tomes sont assez « classiques » dans leur conception, les derniers s'éloignent de plus en plus d'une « histoire de la langue » entendue au sens traditionnel. Celui sur le *xix^e* siècle, qui est malheureusement seulement esquissé, avec des collaborateurs, offre des perspectives novatrices sur les usages et la culture qui, faute de spécialistes de cette période considérée comme trop proche de nous, n'ont pas encore à notre avis été considérées dans toute leur valeur.

Du point de vue des usagers, trois orientations peuvent être distinguées : l'orientation sociolinguistique, l'intérêt pour le « sentiment de la langue » ou « sentiment linguistique », dans la lignée de ce qu'avait fait avant lui Littré¹, et l'intérêt pour la parole. Cet intérêt pour la parole a fait de Brunot un phonéticien expérimental en même temps, et même avant, qu'un historien. Le travail de Brunot se caractérise méthodologiquement par ce postulat essentiel que l'induction est possible, autrement dit qu'il peut y avoir un raisonnement sur l'histoire à partir de faits observables dans le présent.

Je vais donc montrer ici les sources de son intérêt pour la parole avant l'*Histoire de la langue française*, proposer ensuite une petite lecture (dans l'ordre) des réflexions sur la parole

1. Émile Littré, *Histoire de la langue française*, Paris, Perrin, 1886.

qui s’y glissent, et terminer par la mise en évidence du rôle de l’expérience dans la pratique de Ferdinand Brunot.

La prééminence de la phonétique

Historiquement, le travail de Ferdinand Brunot a coïncidé avec une importante avancée technique due à l’abbé Rousselot et que Brunot met en avant très tôt en en faisant un compte-rendu dans le journal *La nature* (Brunot 1892 : 97) :

M. l’abbé Rousselot, professeur à l’École des Carmes, a présenté très récemment à la Faculté des Lettres de Paris une thèse de doctorat d’un intérêt en apparence bien spécial, car elle traite des « modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d’une famille de Cellefrouin (Charente) » ; mais ce travail, à première vue si limité, a une portée considérable, car l’auteur y pose définitivement les bases d’une science nouvelle : la linguistique expérimentale.

On peut rappeler que l’abbé Jean-Pierre Rousselot, né en 1846 et mort en 1924, est considéré comme le fondateur de la phonétique expérimentale (voir Carton 1995). En prolongeant le travail d’Étienne-Jules Marey, il a en effet créé le premier appareil d’inscription électrique de la parole en 1886. Suite à cette invention, il a proposé d’étudier les modifications phonétiques des parlers par une méthode scientifique et pratique et d’en induire les lois phonétiques des changements en cours et plus généralement les processus analysés jusque-là par la linguistique historique. Il considérait que « la phonétique [devait] prendre pour base, non des textes morts, mais l’homme vivant et parlant² ».

Sa thèse, qu’évoque Ferdinand Brunot, *Les Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d’une famille de Cellefrouin (Charente)*, a été soutenue en 1891 et publiée dans le tome 5 de la *Revue des patois gallo-romans* et chez Welter, éditeur à Paris. Elle a beaucoup marqué cette génération, par exemple Antoine Meillet (cité par Carton 1995 : 874). En 1893, Rousselot participe à la création de la « Société des parlers de

2. « La phonétique expérimentale », leçon d’ouverture au Collège de France, 1922.

France ». Il effectue des enquêtes linguistiques en Bretagne en 1895. En 1897, un laboratoire de phonétique expérimentale est créé auprès de la chaire de Grammaire comparée du Collège de France tenue par Michel Bréal. L'abbé Rousselot y est nommé au poste de préparateur ; il y restera quinze ans. On peut aussi noter que pendant la guerre 1914-1918, l'abbé Rousselot a mis au point des techniques de repérage par le son des canons ennemis, les « Berthas ». Pour les linguistes, sa grande œuvre reste ses *Principes de phonétique expérimentale*, publiés d'abord en deux fascicules en 1897 et 1901, puis refondus en livre en 1924.

Son travail a soulevé l'enthousiasme, non seulement en France mais à l'étranger, particulièrement à Vienne où des recherches similaires étaient menées. En France, il eut surtout de l'influence sur les dialectologues. Mais Ferdinand Carton considère que, « s'il eut beaucoup d'élèves, il eut peu de véritables continuateurs » (Carton 1995 : 878). Il rappelle la place de Ferdinand Brunot qui, « treize ans avant la création d'une chaire de phonétique expérimentale, ouvrit un laboratoire à la Sorbonne en 1911 pour la recherche en phonétique et l'enseignement de la prononciation aux étrangers », ainsi que celle de Théodore Rosset à Grenoble et Maurice Grammont à Montpellier, qui ouvrirent l'un et l'autre également des laboratoires, mais « prirent peu à peu leurs distances avec le maître » (*ibid.*).

Brunot s'est enthousiasmé pour les nouvelles perspectives ouvertes par cette innovation technique. Pour lui, il y avait là un grand pas de fait, non seulement pour la compréhension exacte du présent de la langue, mais aussi pour son histoire. Citons-le un peu longuement :

Il sera possible, désormais, de noter la prononciation d'une langue, d'un patois, d'un idiome quelconque, non plus par à peu près, en s'en fiant au seul témoignage de l'oreille qui ne percevait, entre le parler de plusieurs individus, que les différences un peu considérables. Il va exister désormais une phonétique de précision. Comment, en effet, les langues changent-elles d'une époque à l'autre et d'un pays à un autre ? [...] Ce qu'il était impossible de noter jusqu'ici, c'était chaque étape de ces transformations insensibles et pour

ainsi dire microscopiques. [...] Or c'est toujours par ces modifications imperceptibles que commence un changement phonétique. Nous ne nous apercevons pas nous-mêmes de ceux qui débute, mais nos enfants s'en aperçoivent, car ils ne prononceront plus exactement comme nous, et ce seront ces modifications, insensibles à l'origine, qui font d'une langue une autre langue. [...] [Ces nouveaux instruments d'étude] nous permettent d'entrer beaucoup plus avant dans la connaissance intime des parlers vivants, d'établir de plus près leurs rapports et leurs différences et, par induction, de deviner quelle a été la marche progressive de l'évolution lente d'où sont sorties nos langues modernes³.

On voit bien, par conséquent, que, dès 1892, Brunot était à même de formuler parfaitement clairement son programme méthodologique: l'association d'une enquête sur la parole vivante et d'un travail inductif sur le changement linguistique, le changement phonétique étant considéré comme au premier plan. De fait, dans la préface du premier tome de *l'Histoire de la langue française*, Brunot met en avant la place de cette nouvelle phonétique expérimentale :

Cette phonétique nouvelle nous fait sentir le vide immense impossible à combler par des inductions que laisse à la science la disparition des générations sur lesquelles on eût pu observer la modification progressive des phonèmes, dont nous ne connaissons jamais que l'état initial et l'état final.

Or, de toutes les parties de l'histoire de la langue, c'est incontestablement l'histoire des sons, la phonétique, qui est la plus avancée, et cela est fort heureux, puisqu'elle est la base et la condition de cette recherche, lexicologique, morphologique ou syntaxique, que le développement d'une forme ou d'un tour s'explique très souvent par un fait de prononciation qui a atteint une syllabe, une désinence, par exemple⁴.

Ce qui compte pour lui, c'est de dépasser le stade élémentaire de la linguistique historique, qui a longtemps été de confronter un état initial et un état final, sans connaissance réelle des paliers intermédiaires.

3. Ferdinand Brunot, « L'inscription de la parole », *La nature*, n° 998, 1892, p. 98.

4. *Id.*, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1905-1938, t. I, « Préface », p. VII [désormais HLF dans les notes].

Ces indications donnent la ligne générale qui sera celle de *l'Histoire de la langue française* : aux lois phonétiques se superpose pour lui le travail du mot par la parole collective et les faits sociaux. Ainsi, la phonétique est « mise à la base de toute recherche⁵ ». Mais ces lignes explicitent également quelle va être sa méthodologie : pour lui, le caractère seulement parlé d'une langue restera toujours très important. Dans l'analyse qu'il fait du passage du latin au français, par exemple, on relève cette phrase décisive : « le français est du latin parlé⁶ ». Brunot s'appuie sur les remarques des Anciens sur le caractère tenace des accents, y compris chez les empereurs (Hadrien, Sévère⁷). Il déplore que la prononciation moderne artificielle du latin, par exemple, altère complètement le sens de l'évolution phonétique qui a dû se dérouler en latin parlé.

La symétrie entre oral et écrit, pour lui, est une idée de linguiste, mais ne correspond pas à la condition langagière. Une langue est d'abord pour lui un *parler*, mot qu'il affectionne, et ce parler, outre qu'il a une *couleur* (mot qu'il emploie pour parler des dialectes de l'ancien français⁸), définit un mode de communication particulier. Il cite des exemples d'intercompréhension entre parlars éloignés (exemple des patois des Vosges et de Charente) qui « enjambent » totalement la problématique de la standardisation et de la langue cultivée. On comprend dès lors qu'il s'intéresse particulièrement à ces moments d'histoire orale de la langue, tel le moment qui sépare le latin parlé de l'ancien français.

Méthodologiquement, il envisage donc l'histoire de la langue comme feuilletée en deux strates distinctes : une évolution de culture (« la langue peut et doit être cultivée artificiellement⁹ »), et une évolution « spontanée », qui se fait essentiellement par la parole.

5. *Ibid.*, p. 14.

6. *Ibid.*, p. 16.

7. *Ibid.*, p. 48.

8. *Ibid.*, p. 296.

9. *Ibid.*, p. 585.

Écrit vs. oral

Cette répartition de l'histoire de la langue en deux niveaux explique sans doute l'intérêt tout particulier que Brunot a pris, dès sa thèse sur Malherbe, pour le XVII^e siècle. Le XVII^e siècle est pour lui le moment où ces deux évolutions vont se dissocier. De fait, à partir du XVI^e siècle, il relève que l'évolution phonétique est contrariée par le développement de l'écrit. « La phonétique française n'évoluera plus librement, elle sera contenue, quelquefois ramenée en arrière par l'influence de l'orthographe¹⁰ ». Il peut dès lors écrire : « le mot de phonétique, qui éveille l'idée de règles constantes et inconscientes, convient assez mal aux transformations qui vont suivre¹¹ ». Un certain sens de la « parole » se perd et on sent que Brunot en est nostalgique. On se demande alors si son intérêt pour les patois n'est pas une manière de le retrouver.

La culture de la langue des XVI^e-XVIII^e siècles est ainsi décrite par lui comme une culture d'affrontement entre ces deux strates langagières. Pour lui, par exemple, il y aurait contresens à fusionner les deux à la lumière de la présence, chez les écrivains du XVI^e siècle, de mots patois. Rabelais, Des Périers, dans le poème des « Vendanges », intègrent certes des aspects de la parole patoise, mais ne la confondent pas avec la langue¹². Cela fait partie de la culture de la langue, de son *provignement*, pour reprendre le mot de Ronsard dans la préface de la *Franciade*¹³.

Au XVII^e siècle, on rencontre selon Brunot un vrai risque que la langue écrite se sépare de l'usage parlé¹⁴. Il note qu'une langue de classe « parle » la langue écrite¹⁵. L'objectif des remarqueurs de « fixer la prononciation » entraîne une distinction entre une prononciation officielle et des usages parlés qui se maintiennent.

10. HLF, t. II, p. 243.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*, p. 178.

13. Ronsard, *La Franciade, Au Lecteur apprentif*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1994, p. 1027.

14. HLF, t. III, partie II, p. 719.

15. HLF, t. IV, partie I, p. VII.

Brunot insiste sur cette résistance de la parole, stimulée par les dynamiques sociales :

Peu à peu et inconsciemment se forme cette idée, qui règne encore, que les mots n'ont point d'existence phonétique propre, et que, ce qu'on fait entendre en les disant, n'est que la traduction de l'écriture par la voix, une forme orale du type réel, qui est le type écrit, pour tout dire, en un mot, une prononciation (il ne souligne pas). Déplorable préjugé qui en se répandant a depuis lors contribué à déformer notre langue¹⁶!

Dans cet esprit, il relève nombre de faits qui sont aujourd'hui rangés dans la terminologie d'« effet Buben¹⁷ », ou d'« orthographismes » (comme *serge*, issu de *serica*, et non *sarge*, qui avait malgré tout la faveur de Vaugelas¹⁸). Mais il note une « résistance de l'instinct populaire », qu'il relie à ce qu'il appelle des « forces naturelles¹⁹ ». Ces forces naturelles, il ne cessera de les exalter aux dépens d'une culture, à laquelle l'incompétence des académies et des sociétés de « bonne langue » ne permet d'avoir qu'une faible influence, sans compter que, jusqu'à la Révolution, note Brunot, le pouvoir ne se sera guère préoccupé de la réalité des usages. L'histoire de la langue française au XVIII^e siècle est ainsi en partie l'histoire de forces naturelles contrariées, qui subissent l'« action négative de l'écriture²⁰ », mais qui assurent une certaine survie à la strate de la parole. Ainsi, lorsque quelques précurseurs, au XVIII^e siècle, s'intéressent aux patois comme objets de recherche (non sans quelque sentiment de supériorité), l'objet qu'ils découvrent peut être considéré comme brut :

Aucune culture extérieure et factice ne leur avait donné sa façon – au moins depuis longtemps. C'étaient des produits spontanés, produits de la vie et produits de l'esprit des villageois²¹.

16. *Ibid.*, p. 179.

17. Vladimir Buben, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Genève, Droz, 1935.

18. Vaugelas, *Remarques sur la langue française* [1647], éd. Z. Marzys, Genève, Droz, 2009, p. 479.

19. HLF, t. IV, partie I, p. 187.

20. HLF, t. VI, partie II-1, p. 976.

21. HLF, t. VII, p. 31.

On voit apparaître cette fascination pour cette parole presque spiritualisée : « le patois était la voix du village, le verbe qui incarnait son âme²² ». Le classement qu'il fait des réponses données à l'enquête de l'abbé Grégoire – qu'il n'oublie pas de traiter avec circonspection s'il s'agit de les interpréter comme des témoignages linguistiques – est à mettre en parallèle avec l'enquête phonographique des années 1911-1913. On pourrait presque dire qu'il s'agit là d'une enquête par procuration.

Au XIX^e siècle, la perte irrémédiable de ces « faits de parole », pour les nommer ainsi aujourd'hui avec nos mots, fait sa désolation.

Il est inutile d'expliquer comment et pourquoi les faits de prononciation populaire nous échappent pour la plupart. On n'avait guère le goût ni le temps de les noter²³.

Le prisme littéraire par lequel passe cette parole lui paraît bien décevant et frustrant.

Que de fois, une pièce à la main, on voudrait solliciter l'auteur de nous expliquer ce qu'il ne fait qu'indiquer, et de nous rapporter intégralement, sous leur forme exacte, les propos auxquels il fait allusion²⁴.

De fait, son chapitre sur l'histoire phonétique est bien bref.

Le fossé qui s'est créé entre oral et écrit est une réalité devant laquelle on ne peut que s'incliner :

Il y a aujourd'hui des villages, où le patois est seul en usage pour la conversation, où cependant l'idée même qu'on puisse en mettre une phrase par écrit, fût-ce dans une lettre, à plus forte raison l'imprimer ou la graver sur une pierre, n'entre pas dans les cerveaux²⁵.

Certes, il y a là quelque chose de dérangeant pour le linguiste, mais Brunot se rend bien compte que la parole est aussi une forme de résistance à la norme. Il ne faut pas oublier que le contexte dans lequel Brunot écrit son *Histoire de la langue*

22. *Ibid.*, p. 33.

23. HLF, t. X, partie I, p. 89.

24. *Ibid.*, p. 241.

25. HLF, t. I, p. 17.

française et enregistre des locuteurs est un contexte très marqué par les prescriptions normatives, par la culture de la langue orale, par les idées d'apprentissage, de réforme, de « pathologie », comme on disait alors²⁶. Son enquête dans les régions est aussi une manière de répondre à ces mots de Grégoire, par lesquels il se disait effrayé : « l'accent n'est pas plus irréformable que les mots²⁷ ».

Histoire et expérience

Il faut donc rendre hommage à Ferdinand Brunot d'avoir eu ce « goût de la vie et du vrai » que souligne Gérard Antoine dans sa préface de 1966. Dans un temps où la stylisation littéraire attirait toute l'attention, et où cette stylisation, même, était marquée par un goût du théâtral et du factice, Brunot a eu cette rare sensibilité de deviner tout ce qu'on pouvait extraire de la parole lorsque celle-ci est exactement, fidèlement, complètement, observée. Il a eu également une forte conscience de la différence entre parole et langue.

L'*Histoire de la langue française*, on l'a dit, n'a pas toujours été bien reçue des linguistes, qui lui ont reproché de s'être immergée dans une poussière de faits et d'avoir négligé le système de la langue. C'est comme si, finalement, Brunot avait fait passer l'histoire de la culture et de la parole avant celle de la langue telle qu'on l'entendait à l'époque. Ces reproches, Brunot en fait état dans les derniers tomes. Ils l'ont peiné. Aujourd'hui, cet aller-retour constant entre langue et parole fait en réalité tout le prix de l'entreprise. Il indique des directions de recherche qui ont été dans les faits peu explorées. J'en signalerai deux, qui me paraissent fécondes aujourd'hui.

La première est l'histoire des faits de parole ou de la voix dans son rapport à la langue. Certains de ces faits ont été un peu étudiés (longueurs) dans la mesure où ils avaient un impact sur le système, mais d'autres (pose de voix, débit, volume, hauteurs),

26. Voir par exemple Émile Littré, *Pathologie verbale ou lésions de certains mots dans le cours de l'usage*, Paris, Didier, 1880.

27. Cité dans HLF, t. X, partie I, p. 297.

qui appartiennent vraiment à la sphère de la parole, sont restés totalement négligés. Ils suscitent aujourd'hui une vive curiosité de la part des praticiens du théâtre et de la musique. Pensons aux propositions, initiées par Eugène Green, qui ont lieu ces dernières décennies autour de la parole baroque²⁸. La langue, dans le passé, c'est aussi ce qui fut une parole passée. De ce point de vue, les faits, marqués par l'abondance et la variété, sont essentiels ; et pas dans le même sens que pour le linguiste. Brunot a pressenti que les leçons de la parole ne sont pas celles de la langue, y compris pour l'historien.

La seconde est celle de l'étude de la langue contemporaine en diachronie. En mettant en avant le rôle des changements microscopiques et en s'engageant dans la constitution d'un patrimoine oral de langue contemporaine, Brunot mettait sur la voie de possibles études de « micro-diachronie », aujourd'hui jugées nécessaires en sociolinguistique, pour comprendre certains aspects du changement linguistique. Il sortait de la vision idéalisante d'une « synchronie ».

Au total, on voit bien que Brunot n'était pas seulement un « historien de la langue ». En tant qu'historien, ce goût de la parole l'amène à une méthodologie : l'induction vers l'histoire à partir de l'observation du présent.

Notre seule ressource est d'imaginer, d'après les accents d'aujourd'hui ; ils nous enseignent du reste avec une quasi certitude ce qu'ont pu être ceux du passé²⁹.

Il était aussi un amoureux de la parole. Dans ces enquêtes, c'est aussi le goût, la couleur, la saveur du parler qu'il cherche à retrouver, la parole singulière, autant de choses que l'histoire nous fait perdre. En enregistrant la parole, il a en quelque sorte fait un pied de nez à l'histoire. Il a arraché à l'histoire présente ce que l'histoire passée n'a pas pu lui donner. Il a donné à l'histoire future tout ce qui lui a manqué.

28. Eugène Green, *La Parole baroque*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

29. HLF, t. X, partie I, p. 294.

Je voudrais terminer en mettant en avant son sens de l'expérience. Expérience d'auditeur, que Brunot partage avec Rousselot. Expérience de locuteur, également, puisqu'il s'est enregistré lui-même plusieurs fois, dans des discours officiels, comme l'inauguration des *Archives de la parole*, par exemple, mais aussi, en faisant l'essai d'une déclamation soumise à l'oreille de l'appareil de Rousselot d'un passage du sermon sur la mort de Bossuet³⁰. Il s'amuse certainement, lui qui avait enregistré Cécile Sorel dans une tirade du *Misanthrope*; mais il tente aussi de faire œuvre scientifique. Sur cet enregistrement, il se livre à des analyses chiffrées très précises – précises au point de révéler un goût visible pour la « centiseconde » –, prosodiques ou métriques. Mais ces analyses, il les relativise au final. Tout d'abord, il constate qu'en plusieurs enregistrements il a produit des réalisations différentes, révélant sa propre variabilité, en véritable Montaigne de la parole. « Un jour, j'ai mis 5" là où la veille je n'en avais mis que 4 ». D'autre part, « ce que nous pouvons analyser, c'est du Bossuet dit par nous, il est bien entendu que ce n'est pas du Bossuet authentique ».

Et pour finir, il indique : « C'est pourquoi il n'y a aucune conclusion à tirer de ces recherches ». « Aucune conclusion à tirer » : il fallait l'écrire. Cela montre à quel point le linguiste chez lui ne l'a jamais totalement emporté sur l'observateur attentif du langage. Et c'est heureux.

Références bibliographiques

BRUNOT, Ferdinand, « L'inscription de la parole », *La nature*, n° 998, 1892, p. 97-99.

—, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1905-1938.

BUBEN, Vladimir, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Genève, Droz, 1935.

CARTON, Ferdinand, « La phonétique expérimentale », dans *Histoire de la langue française, 1914-1945*, Paris, Éditions du CNRS, 1995, p. 873-894.

30. HLF, t. VII, « Appendice », p. 1196-1199.

- CHEVALIER, Jean-Claude, « F. Brunot (1860-1937) : la fabrication d'une mémoire de la langue », *Langages*, n° 114, 1994, p. 54-68.
- , « Ferdinand Brunot, grammairien citoyen. 1860-1938 », dans Ursula BÄHLER (dir.), *Ethik der Philologie*, Berlin, Berliner Wissenschafts Verlag, 2005, p. 123-133.
- GREEN, Eugène, *La Parole baroque*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.
- LITTRÉ, Émile, *Pathologie verbale ou lésions de certains mots dans le cours de l'usage*, Paris, Didier, 1880.
- , *Histoire de la langue française*, Paris, Perrin, 1886.
- RONCARD, Pierre (de), *La Franciade, Au Lecteur apprentif*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1994.
- VAUGELAS, Claude Favre (de), *Remarques sur la langue française [1647]*, éd. Zygmunt Marzys, Genève, Droz, 2009.

Table des matières

Préface	
Joëlle Ducos & Gilles Siouffi	7

Ferdinand Brunot, d'un lieu de mémoire à l'autre	
Olivier Soutet	15

Première partie La mémoire du chant

L'ethnomusicologie et la collecte. Étude basée sur l'enquête phonographique dans les Ardennes des <i>Archives de la parole</i> enregistrées par Ferdinand Brunot entre 1911 et 1913	
Paola Luna	25

Ferdinand Brunot et l'enregistrement : de la parole au chant	
François Picard	45

Les structures mélodiques dans les chants « à voix nue » collectés par Ferdinand Brunot	
Annie Labussière	63

La versification des chansons recensées par Ferdinand Brunot	
Brigitte Buffard-Moret	73

Deuxième partie
 La mémoire de la parole : des archives sonores
 à l'*Histoire de la langue française*

La valorisation des données dialectales d'oïl du liseré frontalier wallon recueillies par la mission Ferdinand Brunot en 1912 : enjeux pour la documentation des langues en danger Jean Léo Léonard	87
Variation diatopique et diastratique dans les <i>Archives de la parole</i> du fonds Brunot : le cas des enquêtes du Berry André Thibault	121
Ferdinand Brunot : entre langue et parole Gilles Siouffi	149
Résumés/Abstracts	163
Table des matières	173